



## Compte Rendu de la mission effectuée À Arusha, en Tanzanie, du 9 au 12 juillet 2023

A l'occasion de la commémoration des 20 ans de la Convention de l'Union Africaine sur la Prévention et la Lutte contre la Corruption (CUAAPLC), le deuxième et le dernier jour de célébration (le 10/12 juillet) a été riche en discussions instructives. Des membres éminents de l'Union Africaine contre la Corruption (UAABC) ont pris la parole pour évoquer les progrès accomplis, les défis rencontrés et les pistes pour l'avenir dans la lutte contre la corruption sur le continent africain.

La journée a débuté par une présentation de M. Senanu, membre du conseil de l'UAABC, mettant en évidence les progrès réalisés et les obstacles persistants dans la mise en œuvre de la CUAAPLC. Une préoccupation majeure a été soulevée concernant les pays qui n'ont pas encore ratifié la convention, soulignant ainsi la nécessité d'encourager ces nations à rejoindre l'effort collectif.

Une série de tables rondes a ensuite permis aux participants de partager leurs expériences et leurs connaissances dans la lutte contre la corruption. Les experts ont convenu que le cadre juridique visant à renforcer la lutte contre la corruption a été renforcé au cours des deux dernières décennies, mais des défis subsistent quant à sa mise en œuvre effective.

Une table ronde passionnante a été consacrée au rôle des jeunes dans la lutte contre la corruption. Les participants ont unanimement reconnu que les jeunes sont un pilier essentiel de cette lutte et ont plaidé pour leur autonomisation et leur soutien. L'utilisation des médias sociaux et des technologies de l'information a été identifiée comme un moyen puissant d'impliquer les jeunes dans la lutte contre la corruption.

Un autre sujet crucial abordé était l'impact de la corruption sur le système éducatif en Afrique. Il a été souligné que l'éducation est le fondement de la société et que la corruption dans ce domaine doit être combattue vigoureusement. Des solutions ont été évoquées, notamment l'inclusion d'un programme complet de lutte contre la corruption dans les programmes scolaires et le rôle crucial des parents pour inculquer des valeurs d'intégrité et d'éthique chez les jeunes.

La journée a également été marquée par des discussions sur le recouvrement des avoirs et le rôle de la société civile dans ce processus. Bien que de nombreux fonds aient été récupérés par les autorités de lutte contre la corruption, il a été noté que le cadre juridique pour l'implication des organisations de la société civile dans le recouvrement des avoirs nationaux est encore inexistant et mérite d'être exploré davantage.

Concernant les partenaires internationaux, la Banque Africaine de Développement (BAD) a présenté son approche globale de lutte contre la corruption en s'attaquant aux racines du problème. D'autres organisations internationales, telles que Transparence International et l'Association des Examineurs de Fraude, ont également partagé leur travail de recherche et de soutien dans la lutte contre la corruption.

Pour l'avenir, plusieurs pistes ont été proposées, dont notamment :

En guise de voie à suivre, il est suggéré de :

1. En tant que continent, œuvrer pour que les sept pays restants de l'UA ratifient la convention et qu'il est nécessaire de travailler sur les défis énumérés par M. Senanu.
2. De nombreux pays disposent de lois solides. Il est nécessaire de les mettre en œuvre efficacement.
3. Faciliter et mener davantage de recherches sur la lutte contre la corruption sur le continent.
4. Élaborer une mesure complémentaire de lutte contre la corruption pour le continent africain. Veuillez noter que l'UAABC travaille sur des indicateurs de lutte contre la corruption. Il s'agit d'un travail en cours.
5. Envisager l'élaboration d'un cadre juridique pour l'implication des OSC dans le recouvrement des avoirs et réfléchir également à la manière de leur fournir davantage de ressources pour accroître leur engagement. De manière plus générale, élargir l'espace de la société civile (une société civile très diverse), y compris les médias, pour une participation accrue et envisager de surveiller et d'évaluer correctement leur rôle.
6. Permettre aux jeunes de s'approprier la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption.
7. Autonomiser les jeunes en utilisant de plus en plus les médias sociaux. Intégrer les TIC dans la prévention et la lutte contre la corruption, notamment en envisageant l'utilisation de l'IA et des sciences des données dans la lutte.
8. Il est également nécessaire de passer au-delà de l'inclusion d'un module sur la lutte contre la corruption dans les programmes scolaires et de proposer un programme complet pour les jeunes, y compris un volet sur la communication numérique.
9. Il est urgent de faire quelque chose pour lutter contre la corruption dans le système éducatif africain afin de sauver l'Afrique et de la positionner en tête.
10. Mener une recherche approfondie sur l'impact de la corruption dans le système éducatif africain et en publier les résultats.
11. Les parents doivent jouer un rôle plus important en guidant les jeunes pour qu'ils évitent les pratiques corrompues. Il est nécessaire de revenir à l'inculcation de valeurs chez les jeunes.
12. Il est proposé d'adopter une loi africaine similaire à celle des États-Unis pour geler les avoirs.
13. Évaluer l'efficacité du soutien des organisations internationales aux organismes impliqués dans la lutte contre la corruption.
14. Accroître la communication entre les organisations internationales afin d'éviter les duplications et de se concentrer sur le suivi et l'évaluation pour évaluer les progrès.
15. Envisager le processus de réexamen de la CUAAPLC afin d'accorder le statut de Commission à l'UAABC afin de lui donner plus de pouvoirs.
16. Accroître le travail au niveau national pour renforcer la mise en œuvre de la CUAAPLC.
17. En tant que conseil, l'UAABC examinera toutes les questions soulevées aujourd'hui et élaborera des lignes directrices et une feuille de route pour aborder ces questions.

Le conseil de l'UAABC s'engage à étudier ces questions et à élaborer des directives et une feuille de route pour la lutte contre la corruption en Afrique. Ensemble, le continent africain aspire à un avenir plus transparent, intègre et prospère.

Aden Mohamed W.  
CSE Education & Communication